

La énième réforme du Bac Techno STAV : pour le SEA-UNSA c'est NON !!

Dans notre communiqué du 15 juillet sur la réforme de l'évaluation du Bac Techno STAV, nous exprimons notre opposition à la suppression des ECCF au profit du seul contrôle continu (CC).

Le CNEA exceptionnel du 30 août portait uniquement sur la réforme de l'évaluation en Bac Techno STAV et a confirmé notre position, pourquoi ?

- Le texte s'appliquera à partir de la prochaine session. La modification du contrat passé avec les élèves, sans motif sanitaire, va provoquer des incompréhensions de la part des familles. Les équipes pédagogiques vont devoir travailler dans l'urgence pour mettre en place cette réforme, après 2 années scolaires en mode dégradé cela est inadmissible.
- Un discours contradictoire de la part de la DGER : l'ECCF en EPS est possible car inclus dans le CC, si ce CCF est inclus dans le CC pourquoi pas les autres ?
- C'est la perte de notre ADN, c'est la perte de nos spécificités pourtant louées par les mêmes personnes qui s'empressent de réformer un système d'enseignement efficace.
- Il nous est demandé de « faire le boulot de la DGER » en faisant coïncider les textes de l'EN avec notre mode de fonctionnement.
- Le contrôle *a posteriori* fait par la commission d'harmonisation ne porterait que sur les seuls résultats chiffrés sans aucun travail sur le contenu des évaluations comme cela est le cas actuellement. A l'heure actuelle, rien n'est précisé par la DGER, une note de service devrait voir le jour.
- L'évaluation en CC portant sur des disciplines, c'est le risque de voir la fin des évaluations pluridisciplinaires possibles dans les ECCF.
- Le CC passera de 10 % à 40 % du diplôme !!

Résultat du vote sur l'arrêté :

- Pour : 6 voix
- Abstention : 10 voix
- Contre : 16 voix (dont le SEA-UNSA)

Malgré un vote majoritaire opposé à ce texte, celui-ci sortira sous peu.

Vos représentants au CNEA :

- Stéphane Robillard
- Jean-Jacques Henry